

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 13 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 7 mars 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald -TAIRA Marylène - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon, **Adjoint**s

Messieurs et Mesdames PLANCKE Dorothee - SENEZ Jean-Pierre - LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - CANIVET Bertrand - MARTIN Nuccia - WILLERVAL Aurore - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - DEVRED Sylvain, **Conseillers**

Absents ayant donné procuration

Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed à Monsieur Bertrand CANIVET

Madame KHELIFA Armelle à Madame FERMEN Claudine

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame Maryline LUCAS

Monsieur EZAHOUID Mohamed à Madame AMADEI Corinne

Madame DUCATILLION Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Excusé :

Monsieur MORAWIEC Laurent

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur Bertrand CANIVET

DECISIONS MUNICIPALES

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions municipales suivantes :

36/2024 : Convention de mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion pour la mission d'archivage – renouvellement pour une période de 3 ans à compter du 12/11/2024 pour une intervention de 39€ l'heure (temps et coût de déplacements compris). Coût de la prestation identique au contrat de prestation 2024.

37/2024 : Contrat portant sur la projection publique non commerciale d'un film (Grinch 2018) dans la salle des fêtes Jacques Duclos le 13/12/2024 pour un montant de 320.85€ TTC signé avec la SARL Swank Films Distribution France dans le cadre des festivités de Noël.

38/2024 : Contrat pour vérification des équipements de chauffage et appareil de cuisson à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2027 (durée 3 ans) avec la Société SOCOTEC située 4-6 Allée des Ormes Arterparc à Lesquin pour la Mairie et l'ensemble des bâtiments communaux représentant un montant annuel de 1303.20€TTC. Coût de la prestation du précédent contrat : 1134€TTC/an.

39/2024 : Marché de travaux de remplacement de menuiseries avec la société Menuiserie Moderne du Douaisis située ZI Saint René à GUESNAIN. Les bâtiments communaux concernés

par ces travaux sont : le Stade BARRAN pour un montant de 21 191.00€ HT, l'école Paul BERNARD pour un montant de 72 703.00€ HT, le Parc PECOURT pour un montant de 19 063.00€ HT et l'école Curie pour un montant de 3950.00€ HT.

40/2024 : Marché de services : assurance protection juridique confiée au Cabinet 2C COURTAGE situé à Tarbes pour une période de 2 ans du 01/01/2025 au 31/12/2026 pour une cotisation annuelle de 1169.81€ TTC. Le contrat précédent était signé avec la SMACL pour un montant annuel de 1077.30€ TTC.

41/2024 : Avenant au contrat d'assurance responsabilité civile avec la SMACL pour couvrir l'année 2025 et pour compléter le contrat initial souscrit pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2024. Taux de révision de 0.205% à 0.389% soit 3159.18€ en 2024 + une régularisation 2023 de 347,81€.

42/2024 : Convention de mise à disposition d'un agent titulaire de la Ville au CCAS (Monsieur Denis BOULAN, encadrant technique du chantier d'insertion) durant l'année 2025.

Le CCAS remboursera le coût du poste de l'encadrant technique à la commune.

43/2024 : Marché de travaux de couverture de divers bâtiments communaux dont la Salle Liberté, la Salle Henri Martel, la Salle Jean-Philippe Gatien et le restaurant scolaire Lannoy attribué à la SAS HECFEUILLE située ZAC 95 rue Victor Hugo à GUESNAIN pour un montant total de 129 173.36€ TTC.

1/2025 : Maintenance pour le matériel informatique des écoles confiée à la Société TETRA UP située 390 Avenue du Maréchal Leclerc à Douai pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2025 pour un montant annuel de 6721.20€ TTC.

2/2025 : Bail à usage d'habitation appartenant à la commune, logement situé 303 rue Youri Gagarine renouvelé pour 3 ans moyennant un loyer mensuel de 615.50€. (Montant révisé chaque année en fonction de la variation de l'Indice de Références des Loyers).

3/2025 : Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L) pour l'année 2025 pour l'aménagement de la cour de l'école Paul Bernard représentant un coût total de 98 466.64€ comprenant l'articulation suivante : montant de subvention sollicitée : 39 386€ et autofinancement de 59 080.64€.

4/2025 : Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) dans le cadre d'un appel à projets 2025 pour la sécurisation des établissements scolaires représentant un coût total de 5741€ dont 50% de subvention et donc 50% d'autofinancement.

5/2025 : Contrat de location et de maintenance de logiciels métiers constituant l'ensemble du parc informatique de la commune (services administratifs, jeunesse, technique, médiathèque, école de musique, bureaux du Maire et des Adjointes), reconduction pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2025 avec la Société NFI, située sise1, immeuble Le Cambriion – 59310 MOUCHIN pour un coût trimestriel de 2400€ TTC, montant restant inchangé sur année antérieure.

6/2025 : Avenant au Marché d'éclairage public couvrant la période du 01/03/2025 au 31/05/2025 pour un montant de 21 399.60€ TTC avec la société SATELEC en attendant la procédure de consultation du nouveau marché et la mise en place d'un nouvel exploitant à compter du 01/06/2025.

*Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,*

Le Maire,

Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,

Bertrand CANIVET